



## Visa national pour la Suisse (type D) – Prise d'emploi

(Information pour les personnes résidentes en Tunisie qui désire prendre résidence en Suisse pour poursuivre une activité lucrative)

### A) Engagement par une société/compagnie basée en Suisse

#### 1. Première étape : Formalités en Suisse :

Votre futur employeur doit effectuer les démarches nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation de travail et de séjour en votre faveur auprès des autorités compétentes en Suisse.

#### 2. Deuxième étape : Formalités auprès de l'Ambassade :

La décision des autorités cantonales en Suisse sera communiquée à l'Ambassade par voie électronique et sera également communiquée à votre futur employeur, lequel devra vous en informer. Vous devez dès ce moment-là contacter cette Ambassade par e-mail à [tun.visa@eda.admin.ch](mailto:tun.visa@eda.admin.ch), indiquant votre : nom, prénom, date de naissance, n° de passeport et n° de téléphone.

L'Ambassade vous convoquera par la suite et vous devez fournir les documents suivants :

- Demande de visa type D**, dûment remplie et signée
- Passeport** en cours de validité (un minimum de 6 mois) comportant au minimum 2 pages vierges visa
- 1 Photo d'identité type passeport** récente (maximum 6 mois) sur fond blanc
- Emoluments visa** : équivalent en dinars tunisien de 60 € (à payer en espèce)

**Attention** : Certaines catégories bénéficient de la gratuité des frais de visa. Pour les conjoints, enfants et autres membres de la famille accompagnants, veuillez en premier lieu contacter l'Ambassade.

### B) Prise de fonction au sein d'une Ambassade, Mission permanente ou autre ONG avec accord de siège en Suisse (Pour les requérants soumis à l'obligation de visa)

Le dépôt de la demande pour cette catégorie se fait à l'Ambassade. Les documents suivants sont à fournir **pour chaque personne**:

- Demande de visa type D**, dûment remplie et signée
- Passeport** en cours de validité (un minimum de 6 mois) comportant au minimum 2 pages vierges visa
- 2 Photos d'identités type passeport** récentes (maximum 6 mois) sur fond blanc
- Copie du passeport ou du document de voyage** (la page avec la photo, les données personnelles et la signature)
- Note verbale** du ministère des affaires étrangères tunisien ou lettre de confirmation de l'organisme en Suisse (pour les ONG) mentionnant :
  - o Nom, prénom, date de naissance et numéro de passeport du requérant
  - o Nom de la personne en poste qui sera remplacée (fonction déjà existante au sein de l'Ambassade, mission ou ONG)
  - o Description du poste (en cas d'une nouvelle fonction au sein de l'Ambassade, mission ou ONG)
  - o Nom, prénom, date de naissance et numéro de passeport de **chaque membre de famille accompagnant**, le cas échéant
- Le visa est établi gratuitement**

### Remarques importantes:

L'Ambassade se réserve le droit d'exiger des documents complémentaires.

Les documents en arabe doivent être traduits dans une langue officielle suisse (allemand, français, italien) et présentés au guichet.

### Rendez-vous et dépôt :

La prise de rendez-vous et le dépôt de la demande pour cette catégorie, se fait exclusivement à travers l'Ambassade (et non pas via VFS Global).